

Les Centres Communaux d'Action Sociale
de Vichy et de Cusset ont une mission :

Assurer votre sécurité !

Pour les habitants de Vichy et Cusset



Vivre en sécurité chez soi avec la téléassistance

Chute, malaise, angoisses...

Une simple pression sur un bouton d'alarme permet une intervention d'urgence !

Puis :

1

Un opérateur spécialisé entre en contact avec la personne pour analyser la situation.

2

En cas de besoin, le réseau de proximité (*proches mentionnés comme susceptibles d'intervenir rapidement : familles ou voisins*) est alerté.

3

Si nécessaire, les services d'urgence interviennent.

La téléassistance ouvre droit à un crédit d'impôt.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Une étude précise (*besoins, lieux*) et une présentation complète du dispositif sont réalisées permettant de répondre de la manière la plus adaptée.
- Un professionnel vient procéder à l'installation du matériel à domicile et prend le temps de familiariser la personne à son utilisation.

En cas de défaillance, l'appareil est remplacé immédiatement.



Les personnes qui veillent sur vous
sont de vrais professionnels en qui
vous pouvez avoir toute confiance !

Tarifs

Frais d'installation : 35 € TTC

*(À ne régler qu'une seule fois
au moment de la mise en service)*

+

Abonnement mensuel : 29.45 € TTC

Une prestation au service des habitants de Cusset et de Vichy !

Une mise en commun des villes pour leur service de **téléassistance** qui s'adresse en priorité aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap.

Ce service contribue au **maintien à domicile** et assure le réconfort et la sécurité des personnes les plus vulnérables et de leur famille.



Renseignements et inscriptions
du lundi au vendredi

Pour les Cussétois et les Vichyssois :

C.C.A.S de VICHY

21, rue d'Alsace - 03200 VICHY

04 70 97 18 50